



Réf: Dossier N°: 19529

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HAPPY LIFE »

<u>Siège social</u>: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7ème TRANCHE, 28 BP 1554 ABIDJAN 28

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10 Décembre 2015 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO Hermann, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 05 Janvier 2016, il a été constitué une SA avec Conseil d'Administration aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HAPPY LIFE ».

Objet: Billetterie; Fret; Réservation hôtel; Assistance aéroportuaire; Assurance voyage; Tourisme; Formation et coaching des agents de voyage; Transfert d'argent; Site de vente en ligne (location, colocation); Callcenter; Prestations diverses. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales, industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement, Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

<u>Capital social:</u> 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - COCODY ANGRE 7ème TRANCHE, 28 BP 1554 ABIDJAN 28

<u>Président du Conseil d'Administration:</u> Monsieur KONAN KOUADIO ALAIN.

<u>Directeur Général:</u> Madame SELE MINSEIGUI ADELAIDE.

Commissaires aux comptes: M. CABINET ECA / KOUAME ALEXANDRE (Titulaire) et M. ROSSE ANDRE (Suppleant)

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-086 du 05/01/2015 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépot au greffe: n°047 du 05/01/2015

